

**Conformément à la mission que lui avait confiée la ministre déléguée, le 11 janvier 2020, Jean-Jacques Jordi, a remis ce jour ses conclusions et recommandations sur l'intérêt historique et scientifique des archives des rapatriés actuellement conservées à Dreux et Luigny (Eure-et-Loir).**

Il s'agit des archives de l'ancienne Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM), et de l'ex-Service central des rapatriés (SCR) qui géraient les aides dédiées aux rapatriés. Elles ont été placées sous la responsabilité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ([ONACVVG](#)), guichet unique pour l'ensemble de ces dernières.

Le rapport souligne l'intérêt scientifique de ces archives pour l'histoire des rapatriements, mais également la valeur mémorielle de ces dernières pour les familles concernées. Il préconise la facilitation de la consultation de ces archives, notamment par les historiens et les rapatriés.

Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a souhaité que ce rapport soit présenté au groupe de travail des associations de rapatriés et instruit par les services compétents du ministère des Armées, dans le but d'assurer les meilleures sauvegarde et valorisation possibles de ces archives.